



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

L'inf'eau du bassin de la Vouge

Avril 2020 – N°47

Courriel : bassinvouge@orange.com

www.bassinvouge.com

www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge



Commission Locale de l'Eau
de la Vouge

Canicule 19, Covid 19 et demain

Sécheresses 20, 21, 22, etc....

À l'heure du nécessaire confinement de tous, afin de nous protéger collectivement d'un virus qui fait des ravages autour de nous, en France, en Europe, dans le monde entier, ne devons-nous pas nous interroger sur les bonnes décisions à prendre tant sur les points de vue médicale et sociales que celles en matière d'environnement ? Les bactéries et les virus, comme le [trop] célèbre nuage de Tchernobyl (1986), n'ont pas de frontières nous le savons évidemment tous mais près de 35 ans après, la nature nous alerte et invite à prendre (de nouveau) les bons chemins, pour ne plus subir les conséquences de choix absurdes et mercantiles.

Notre santé et celle de nos descendants est le bien le plus précieux. Cette crise sanitaire mondiale sait nous le rappeler avec [trop de] force et de violence ; mais elle doit être un moment où « cloîtrés » chacun chez soi, celui de penser à nos proches (souvent très éloignés), à nos voisins (si proche) et pas uniquement à notre confort immédiat et narcissique !

Le visage de nos villes, de nos villages ces derniers jours a été celui d'un désert, d'un bouleversement, d'une remise en question de tout ce que l'on pouvait imaginer il y a [seulement] quelques jours. Est-ce celui du quotidien que je veux, que vous voulez dans un proche avenir ? Je ne le pense pas, je ne crois pas, je ne le veux pas !!

« À toute chose malheur est bon » comme le dit le célèbre proverbe. Il suffit les attermoissements, les décisions repoussées, les certitudes, les intérêts personnels et, le plus souvent, le manque de courage face à des choix qui demandent beaucoup de changement dans nos habitudes. L'environnement est notre cadre de vie !

Pour ne pas avoir à subir le retour de bâton des attaques que nous lui avons fait supporter depuis plusieurs décennies, nous nous devons de prendre les décisions permettant d'atténuer, tant qu'il est encore temps, les effets du changement climatique.!

À nous de jouer et rester chez-vous !

Jean de la Fontaine (fables 1668- 1694)

Le Mulet se vantant de sa généalogie

*« Quand le malheur ne serait bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours serait-ce à juste cause,
Qu'on le dit bon à quelque chose. »*

Un été 2019 exceptionnel !

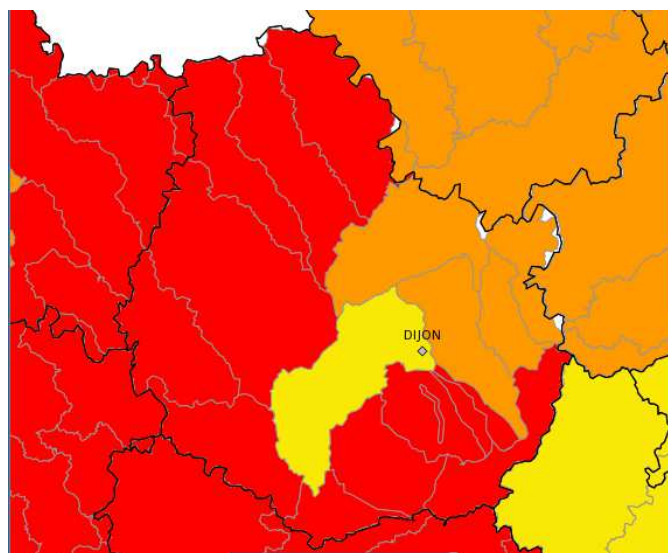
Un été de demain ?

L'été 2019 a été particulièrement compliqué d'un point de vue climatique. Les chiffres bruts démontrent qu'il a été exceptionnel par les températures relevées et par l'étiage observé dans les cours d'eau, l'un des plus sévères jamais connus.

Entre juin et septembre, il a été observé plusieurs records :

- En juin :
 - o Température maximale : 37.3°C, le 27-juin ;
 - o Température minimale : 21.1°C, le 28-juin ;
- En juillet :
 - o Température maximale : 39.5°C, le 24-juil. ;
 - o Température minimale : 23.8°C, le 26-juil. ;
- La température maximale a été de 3.2°C au-dessus de la moyenne ;
- 35 jours (sur 122) ont dépassé les 30°C (sous abri).

Ceci a entraîné, des arrêtés de limitation des usages de l'eau sur la totalité des bassins versants de la Côte d'Or et situation totalement inédite, sur les trois sous bassins de la Vouge et de la nappe de Dijon Sud. , il a été atteint le seuil maximal : la crise.



Carte des arrêtés de la Côte d'Or (au 23/09/19)¹

Est-ce le quotidien de demain ? Sans doute !

Afin d'éviter les conflits (la guerre de l'eau) qui pourraient être récurrents, nous nous devons de modifier nos pratiques afin de conserver au mieux l'eau lors des épisodes pluvieux et de la restituer doucement en périodes de sécheresse et de canicule sévères.

¹ Jaune : alerte - Orange : alerte renforcée – Rouge : crise

Les études de restauration de la Vouge à Gilly-lès-Cîteaux et Aubigny-en-Plaine / Brazey-en-Plaine / Magny-lès-Aubigny

La Vouge à Gilly-lès-Cîteaux

Les deux premières phases (état des lieux/diagnostic et scénarios d'aménagement) de la Vouge ont permis au comité de pilotage de décider du choix d'aménagement futur de la rivière entre la sortie du village et l'autoroute A31.



Evolution du tracé de la Vouge à Gilly-lès-Cîteaux au cours des deux derniers siècles

Le scénario qui a été retenu consistera à retracer un lit de la Vouge plus sinueux et ainsi se rapprocher de ce qu'il était auparavant. Ce projet a pour but de créer un profil plus naturel au cours d'eau et ainsi l'actuel qui se trouve être « en marche d'escalier ». Cette situation résulte des travaux qui se sont succédés tout au long des 200 dernières années.

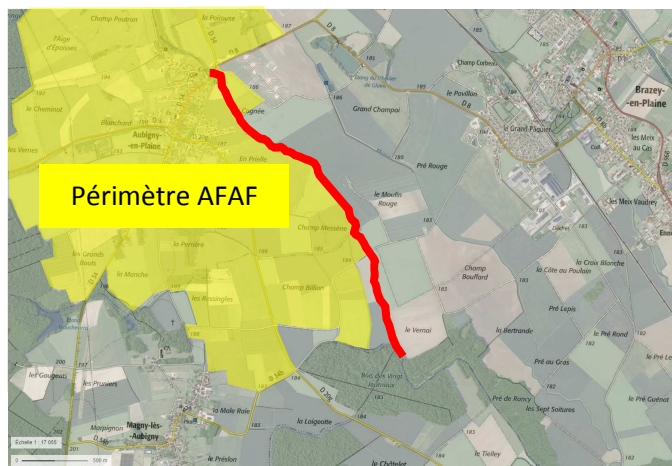
Le principe d'aménagement a, à la suite, été validé par les acteurs de terrains (Elus, propriétaires riverains, commune de Gilly-lès-Cîteaux, CCGC&NSG, ...) et les financeurs (Agence de l'Eau RM&C et Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté).

Le tracé définitif est en cours de finalisation et sera présentée prochainement. Suite à son approbation, des démarches administratives indispensables seront engagées avant de réaliser les travaux (2021 ?).

La Vouge à Aubigny-en-Plaine / Brazey-en-Plaine / Magny-lès-Aubigny

En continuité de la réalisation des travaux de 2018, il est envisagé de continuer de restaurer la Vouge jusqu'à l'entrée du Bois des Vingt Journaux, selon le même principe que celui retenu alors (emprise en berges de 3 mètres environ sans contrainte agricole).

A la suite d'informations obtenues grâce aux représentants de la profession agricole, il est actuellement envisagé que ce projet puisse intégrer le projet d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) des communes d'Aubigny-en-Plaine et Magny-lès-Aubigny actuellement étudié (en rive droite).



Périmètre de l'AFAF et linéaire de la Vouge à restaurer entre le pont de la RD et le Bois des Vingt Journaux

La restauration de la Vouge participerait ainsi au volet écologique compensatoire du réaménagement foncier. Plusieurs discussions et réunions, avec les deux communes et leurs Associations Foncières respectives, ont récemment permis de présenter cette articulation. Une position favorable de principe a été exprimée par les divers intervenants.

La commune de Brazey-en-Plaine a, quant à elle, validé l'intervention sur sa parcelle (« chemin ») situé en rive gauche tout le long du projet. Au stade des échanges, les travaux pourraient [au mieux] être envisagés en 2022 ou 2023.

A NOTER

L'appel d'offres, visant à engager l'étude de restauration de la Vouge entre Izeure et Bessey-lès-Cîteaux, s'est terminé le 27 mars. L'analyse des propositions est en cours. L'étude sera engagée après la fin du confinement.

Les propositions de restauration de la Bièvre sur trois sites (sur les territoires de Brazey-en-Plaine et Saint Usage) seront prochainement présentées en comité de pilotage.

La mise en place d'une banquette de diversification de la Vouge au droit du lavoir communal de Gilly-lès-Cîteaux est prévu, durant l'été 2020.

Suite aux retards liés au confinement, les travaux d'entretien des cours d'eau, de la tranche 2019-2020 ne devraient s'achever qu'au cours du mois d'avril.

Après accord des propriétaires concernés (Association Foncière de Thorey-en-Plaine et commune de Brazey-en-Plaine), le SBV procédera à l'installation de deux piézomètres afin de répondre aux interrogations des irrigants sur la relation de la nappe et de la rivière Bièvre, en étiage. Il s'agira de compléter les données acquises sur la station hydrométrique installée à Brazey-en-Plaine.

Une inauguration des travaux de restauration de la continuité écologique sur la totalité de la Cent Fonts naturelle lancés entre 2014 et 2019, est envisagée au cours de l'été 2020.

Nos partenaires



Projet cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ